ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
AVIS DE CONVOCATION

Date : **Jeudi 14 juin 2018**
Heure : **12 h : BBQ annuel**
14 h : début de l'assemblée générale
Lieu : **A-M050 (Pavillon Hubert-Aquin, UQAM)**

Veuillez noter qu'à la suite d'une suggestion faite par l'Assemblée générale le 31 janvier 2018, les procès-verbaux (joints en format PDF) ne seront plus imprimés. Ils seront projetés sur écran lors de la réunion.

Proposition d'ordre du jour

1. **Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée**
2. **Appel des membres de l'équipe syndicale**
3. **Adoption de l'ordre du jour et du minutage**
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 24 avril 2018 et de l'assemblée générale du 15 mai 2018. ♻ Veuillez noter qu'à la suite d'une suggestion faite par l'Assemblée générale du 31 janvier 2018, les procès-verbaux (ci-joints en format PDF) ne seront plus imprimés. Ils seront projetés sur écran lors de la réunion. ♻**
5. **Mot d'accueil du Comité exécutif**
6. **Élections**

---

*Assemblée d'élections aux instances de l'UQAM *(convoquée conjointement avec le Secrétariat des instances)*
- Comité de la vie étudiante (Une représentante, représentant, mandat de trois ans) *(entrée en fonction 1er juin 2018)*
- Sous-commission des ressources (Une représentante, représentant, mandat de trois ans) *(entrée en fonction 1er juin 2018)*

- Vice-présidence à l'information (poursuite du mandat de deux ans)
- Comité institutionnel de prévention du harcèlement psychologique - Une, un substitut (mandat de deux ans)
- Comité des programmes de formation à l'enseignement (CPFE) - Une représentante, un représentant qui doit provenir de la Faculté des arts ou de l'un de ses départements (mandat de trois ans)

7. **Discussion sur le titre d'emploi et le nom du syndicat**
8. **Divers**
9. **Levée de l'assemblée**

- Frais de garderie remboursés selon la politique en vigueur au SCCUQ

NOTE :

La politique électorale, la fiche de candidature et les mandats sont disponibles au secrétariat du Syndicat, local A-R540, et sur le site internet du SCCUQ : http://www.sccuq.uqam.ca/

Il vous faut remplir la fiche de candidature, l'envoyer par courriel (sccuq@uqam.ca) et/ou la déposer au Syndicat au plus tard le **lundi 11 juin 2018 à 14 h**

Toute personne élue à un poste libéré du Syndicat doit s'engager par écrit à respecter la politique de libérations (Extrait de la proposition votée lors du Conseil syndical du 22 avril 2001).

Venez vous sustenter avec vos collègues autour d'un excellent barbecue!

Toutes les personnes chargées de cours sont attendues le 14 juin à midi sous le soleil à la Verrière, cour intérieure du Pavillon Hubert-Aquin.

Veuillez réserver votre place avant le jeudi 7 juin à 17 heures au 514 987-3000 poste 3720 ou par retour de courriel.

En cas de pluie, rendez-vous à l'intérieur (Bistro Le Département Bar & Bouffe, A-M640)

*** DÉSIGNATION DE MEMBRES REPRÉSENTANT LES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS À LA SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES ET AU COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

AVIS DE VACANCE
APPEL DE CANDIDATURES ET
AVIS DE CONVOCATION

Le 5 juin 2018

À toutes les chargées de cours de l'UQAM,
À tous les chargés de cours de l'UQAM,

Mesdames, Messieurs,

Il y aura vacance au poste de membre représentant les chargées et chargés de cours à la Sous-commission des ressources (SCR) et au poste de membre représentant les chargées et chargés de cours au Comité de la vie étudiante (CVÉ) de l'UQAM. Conformément à l'article 4, et plus particulièrement l'article 4.04 de la convention collective SCCUQ-UQAM, l'Université du Québec à Montréal et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal vous convoquent à une assemblée d'élection qui se tiendra à l'occasion de l'Assemblée générale du SCCUQ du 14 juin à 14 h à la salle A-M050 Pavillon Hubert-Aquin, dans le but de désigner deux membres représentant les chargées, chargés de cours à la SCR et au CVÉ.

Sont éligibles toutes les chargées, tous les chargés de cours, conformément à l'article 1.1 du Règlement no 2 de régie interne, qui maintiendront leur qualité de chargées, chargés de cours. Le mandat de la, du membre de la Sous-commission des ressources prendra effet le 1er juin 2018 et se terminera le 31 mai 2021. Le mandat de la, du membre du Comité à la vie étudiante prendra effet le 1er juin 2018 et se terminera le 31 mai 2021.

Un bulletin de mise en candidature dûment complété, une fiche de présentation et un *curriculum vitae* abrégé de deux (2) pages devront être déposés en deux (2) exemplaires au secrétariat du SCCUQ, local A-R540 du pavillon Hubert-Aquin, **avant 14 h le 11 juin 2018.**

Les candidatures qui ne répondront pas à ces conditions ne seront pas retenues.

Lors de l'assemblée spéciale d'élection, les chargées, chargés de cours seront informés de la liste officielle des candidatures. Des copies de la fiche de présentation des candidates, candidats seront disponibles pour consultation.

Pour plus d'informations l'une ou l'autre des dispositions de cet appel de candidatures et pour obtenir des exemplaires des bulletins de mise en candidature, vous pouvez communiquer soit avec la secrétaire générale du SCCUQ, madame Hélène Belley, au 514 987-3000 poste 6876, soit avec le directeur du Secrétariat des instances de l'Université, monsieur Jean-Philippe Gingras, au 514 987-8422.

Jean-Philippe Gingras
Directeur
Secrétariat des instances

Hélène Belley
Secrétaire générale
SCCUQ

/vg